



Communiqué de presse

Embargo: 30.04.2007, 9:15

3 Vie active et rémunération du travail

N° 0351-0705-10

Indice suisse des salaires 2006

Progression des salaires nominaux de 1,2% - Légère augmentation des salaires réels

Neuchâtel, 30.04.2007 (OFS) – **D'après les calculs de l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'indice suisse des salaires nominaux a augmenté de 1,2% en 2006 par rapport à 2005. Il se situe à 101,2 points sur la nouvelle base de l'indice 2005 = 100. Compte tenu d'un taux d'inflation annuel moyen de 1,1%, les salaires réels enregistrent une quasi stagnation (+0,1% ou 100,1 points sur la base de 2005 = 100).**

Premiers signes d'accélération de l'accroissement des salaires nominaux

En 2006, les salaires nominaux ont affiché une augmentation moyenne de 1,2%, soit une progression légèrement supérieure à celles enregistrées durant les deux années précédentes (+1,0% en 2005 et +0,9% en 2004). Cette évolution plus favorable des salaires nominaux est une des concrétisations de la bonne tenue de l'économie en 2004 et de la poursuite de la croissance en 2005 ainsi qu'aux prévisions positives pour l'année 2006. A l'automne 2005, au moment des négociations salariales, les perspectives pour 2006 laissaient en effet présager d'une amélioration progressive mais modérée de la croissance économique. Le taux d'évolution des salaires nominaux n'a cependant pas dépassé le taux d'inflation estimé au mois d'octobre 2005, selon les calculs de l'OFS, à 1,2% pour l'année 2005. A noter encore que l'augmentation des salaires nominaux en 2006 pour l'ensemble de l'économie suisse est identique à l'adaptation nominale des salaires effectifs négociés, à titre collectif, pour 2006, dans le cadre des principales conventions collectives de travail, recouvrant près d'un demi million de personnes salariées.

Augmentations salariales souvent proches de la moyenne dans le secteur secondaire

Le secteur secondaire enregistre une progression moyenne des salaires nominaux de 1,1%, soit une progression similaire à celle de 2005 (+1,2%) mais bien supérieure à celle de 2004 (+0,6%). La reprise industrielle amorcée en 2004 s'est poursuivie tout au long de l'année 2005 et s'est accompagnée d'une progression des commandes pour 2006. La bonne santé de l'économie mondiale

a permis une hausse de la production dans l'industrie manufacturière en particulier dans les branches exportatrices de l'industrie chimique et de la fabrication d'instruments de précision et horlogerie. Si l'industrie chimique a bénéficié d'une revalorisation salariale globale supérieure à la moyenne du secteur (+1,7%), celle de la fabrication d'instruments de précision et horlogerie (+1,1%) reste dans la moyenne. La majorité des branches du secteur secondaire affiche des progressions salariales qui s'écartent peu de la valeur moyenne. A titre d'exemple, les branches de la construction (+1,1%) et l'industrie des machines (+1,2%) se situent dans la moyenne. Pour le reste on retrouve, au bas de l'échelle, l'industrie du papier, édition et impression (+0,3%, ou -0,8 point de pourcent d'écart par rapport à la moyenne) alors que l'industrie textile (+2,1% ou +1,0 point) et l'industrie chimique (+1,7% ou +0,6 point) affichent les taux de progression les plus élevés du secteur secondaire.

Forte dispersion des augmentations salariales dans le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire enregistre une progression des salaires nominaux de 1,2% en moyenne, soit une progression supérieure à celle de 2005 (+0,9%) et identique à celle de 2004 (+1,2%). Ce sont les branches de l'intermédiation financière (+2,5%), de l'enseignement (+2,2%) et des assurances (+1,8%) qui influencent le plus fortement à la hausse l'évolution des salaires nominaux dans le secteur des services. Les branches de l'hôtellerie et restauration (+0,3%), des transports terrestres et par conduite (+0,4%) ainsi que du commerce et réparation de véhicules (+0,7%) affichent les taux de progression salariale les plus bas.

Premier changement de direction depuis 2001 dans l'évolution des salaires réels

Compte tenu de l'évolution du renchérissement quasi identique à l'évolution des salaires nominaux entre 2005 et 2006, le pouvoir d'achat des salaires n'a progressé que de 0,1%. Cette légère augmentation représente le premier changement de direction depuis la dernière hausse significative des salaires réels en 2003 (+0,8%). Pour rappel, le taux d'accroissement des salaires réels n'avait cessé de diminuer entre 2002 et 2004 (1,5% en 2001, 1,1% en 2002, 0,8% en 2003 et 0,1% en 2004) pour atteindre une valeur négative en 2005 (-0,2%).

De 2001 à 2006, l'accroissement annuel moyen des salaires réels est de 0,4% dont 0,3% pour les hommes et 0,6% pour les femmes. Dans le secteur secondaire, l'évolution réelle sur cette période est de 0,3% en moyenne annuelle avec un écart important entre celle de l'industrie chimique (+1,2%) et celle de l'industrie du papier; édition et impression (-0,2%). L'industrie textile bénéficie d'un rythme annuel moyen de 0,7%. Toutes les autres industries manufacturières et la construction affichent des croissances annuelles moyennes peu disparates de 0,1% à 0,4%.

De 2001 à 2006, le secteur tertiaire enregistre en moyenne une progression annuelle des salaires réels de 0,5%. L'hôtellerie et restauration (+0,8%), les postes et télécommunications (+0,7%) et les autres services collectifs et personnels (+0,7%) influencent le plus fortement à la hausse la progression des salaires réels du secteur des services. A l'opposé, la branche des transports terrestres et par conduite (+0,1%) enregistre une quasi stagnation des salaires réels pour la même période.

Raccordement mathématique aux anciennes séries de l'indice

Le raccordement mathématique à la série de l'indice sur la base 1993 = 100 donne un indice nominal de 116,6 points et un indice réel de 103,8 points. Sur la base 1939 = 100, l'indice nominal est de 2140 points et l'indice réel de 289 points.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Renseignements:

Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail, tél.: +41 32 71 36756

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch>

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

<p>Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires.</p>

Fiche descriptive de la statistique de l'évolution des salaires

Source:	L'indice suisse des salaires est calculé chaque année à partir des données contenues dans les déclarations d'accidents et transmises à l'OFS par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). Les calculs portent sur environ 250'000 données individuelles. L'exploitation de ces données exclut le secteur primaire, les apprentis et les stagiaires.
But:	Mesurer l'évolution annuelle des salaires en tant que prix du travail (évolution pure ou à structure constante)
Définition du salaire:	Le salaire brut correspond au salaire de base y compris le 13 ^{ème} salaire avant toute déduction des cotisations obligatoires. Sont exclues les diverses primes, les allocations familiales et les paiements en nature. Les salaires des personnes à temps partiels sont mensualisés sur la base de la durée normale du travail dans l'entreprise qui les emploie.
Méthode de calcul:	L'indice suisse des salaires est calculée sur la base de l'observation de l'évolution du salaire moyen au sein de groupes de salariés qui ont été constitués grâce aux variables suivantes: branche économique, sexe et condition d'emploi (plein-temps et temps partiel). Le poids relatif de chaque groupe de salariés est calculé sur la base des données de l'enquête sur la structure des salaires effectuée par l'OFS en 2004. Afin d'éliminer les effets induits par les modifications de la structure des salariés au cours du temps sur l'évolution salariale, cette structure est fixée à une année donnée et reste donc constante pour une période de 5 ans en général.
Révision :	L'indice suisse des salaires 2006 se base sur un modèle de pondération révisé qui tient compte d'une structure du marché du travail plus actuelle et des personnes occupées à temps partiel. Les effectifs des hommes à temps partiel et de certains groupes de salariées sont insuffisants pour le calcul d'un indicateur statistiquement représentatif et n'ont donc pas été intégrés au calcul. La nouvelle année de base pour le calcul de l'indice suisse des salaires est fixée à 2005.
Deux concepts: celui de l'OFS et celui du KOF	<p>Evolution du « prix du travail » (OFS) : L'indice des salaires publié par l'OFS se fonde depuis 1993 sur les salaires des personnes accidentées communiqués par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). L'indice des salaires de l'OFS mesure l' « évolution pure des salaires ». Cet indice ne tient volontairement pas compte des variations salariales résultant par exemple de l'augmentation de la part de personnel qualifié ou du déplacement des travailleurs vers des branches qui versent des salaires plus élevés. L'évolution de primes ou d'autres bonus versés de manière plus irrégulière et moins généralisée et ayant des niveaux pouvant varier fortement d'une année à l'autre, n'est pas non plus prise en compte dans cet indice. C'est à partir de cette statistique que l'on construit l'indice officiel des salaires pour la Suisse, sur lequel se fondent notamment les législations relatives à l'AVS et à l'assurance-maladie et se basent les négociations salariales.</p> <p>Evolution de la « masse salariale » (KOF) : Les Comptes nationaux (CN) de l'OFS sont une autre source d'informations permettant de mesurer l'évolution globale des salaires (masse salariale). Ils estiment les revenus du travail dépendant à partir des données du fonds de compensation de l'Assurance vieillesse et survivant (AVS). Pour obtenir l'évolution moyenne des salaires en Suisse, le centre de recherches conjoncturelles KOF divise la masse salariale déterminée par les CN par le nombre d'emplois en équivalence plein temps. A la différence de l'indice des salaires de l'OFS, cet indicateur prend en compte les variations salariales découlant d'une modification de la proportion des travailleurs qualifiés ou du déplacement de travailleurs vers des branches versant des salaires plus élevés. Les CN prennent également en compte les variations salariales des composantes liées aux résultats (salaire au mérite, bonus, ...).</p>

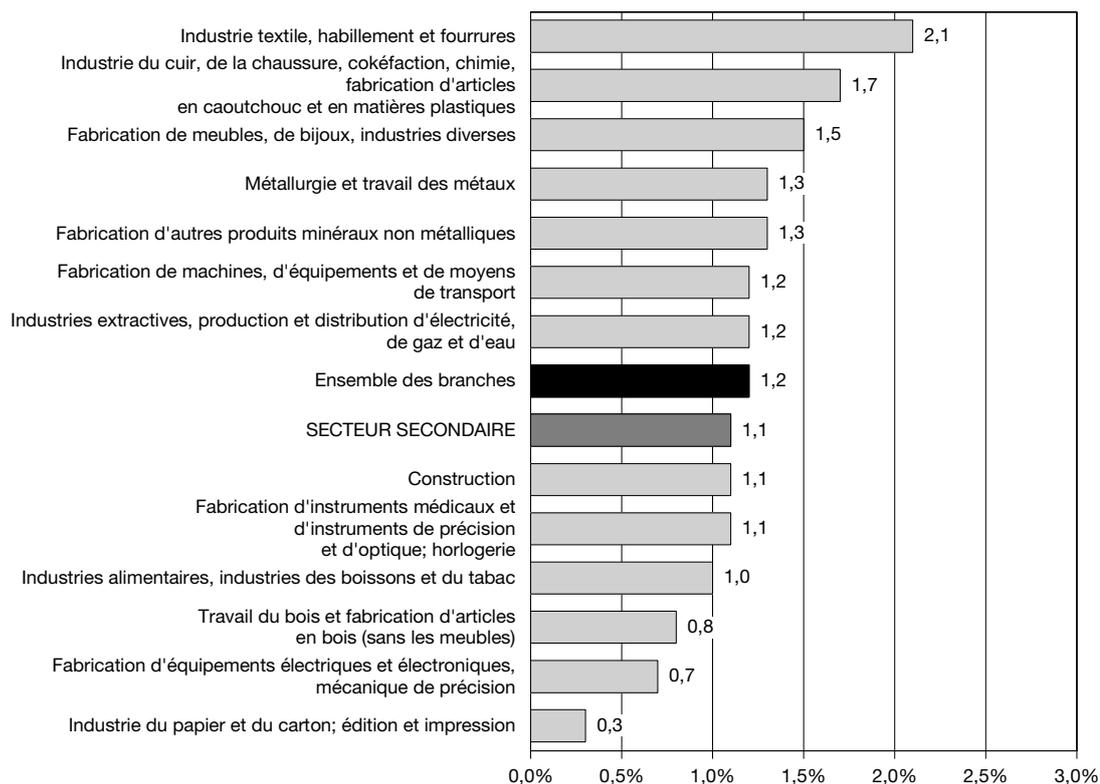
Indice des salaires nominaux et réels, 2005-2006

Branches économiques	Poids en %	Salaires nominaux			Salaires réels		
		Indice (base 2005 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente	Indice (base 2005 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente
		2005	2006	2006	2005	2006	2006
01-93 TOTAL	100,0	100,0	101,2	1,2	100,0	100,1	0,1
10-45 SECTEUR SECONDAIRE	26,8	100,0	101,1	1,1	100,0	100,1	0,1
10-14 / 40-41 Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,8	100,0	101,2	1,2	100,0	100,2	0,2
15-37 Industries manufacturières	19,0	100,0	101,1	1,1	100,0	100,1	0,1
15-16 Industries alimentaires, industries des boissons et du tabac	2,0	100,0	101,0	1,0	100,0	100,0	0,0
17-18 Industrie textile, habillement et fourrures	0,4	100,0	102,1	2,1	100,0	101,1	1,1
20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois (sans les meubles)	0,7	100,0	100,8	0,8	100,0	99,8	-0,2
21-22 Industrie du papier et du carton; édition et impression	1,7	100,0	100,3	0,3	100,0	99,2	-0,8
19, 23-25 Industrie du cuir, de la chaussure, cokéfaction, chimie, fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques	3,0	100,0	101,7	1,7	100,0	100,6	0,6
26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0,4	100,0	101,3	1,3	100,0	100,3	0,3
27-28 Métallurgie et travail des métaux	2,8	100,0	101,3	1,3	100,0	100,2	0,2
29, 34-35 Fabrication de machines, d'équipements et de moyens de transport	3,3	100,0	101,2	1,2	100,0	100,1	0,1
30-32 Fabrication d'équipements électriques et électroniques, mécanique de précision	2,0	100,0	100,7	0,7	100,0	99,7	-0,3
33 Fabrication d'instruments médicaux et d'instruments de précision et d'optique; horlogerie	2,2	100,0	101,1	1,1	100,0	100,0	0,0
36-37 Fabrication de meubles, de bijoux, industries diverses	0,5	100,0	101,5	1,5	100,0	100,5	0,5
45 Construction	7,0	100,0	101,1	1,1	100,0	100,0	0,0
50-93 SECTEUR TERTIAIRE	73,2	100,0	101,2	1,2	100,0	100,1	0,1
50-55 Commerce, rép.; hôtellerie et restauration	23,3	100,0	101,0	1,0	100,0	99,9	-0,1
50 Commerce et réparation de véhicules	1,7	100,0	100,7	0,7	100,0	99,6	-0,4
51 Commerce de gros et intermédiaires du commerce	5,4	100,0	101,1	1,1	100,0	100,1	0,1
52 Commerce de détail; réparation d'art. personnels et domestiques	10,5	100,0	101,2	1,2	100,0	100,2	0,2
55 Hôtellerie et restauration	5,6	100,0	100,3	0,3	100,0	99,2	-0,8
60-64 Transports et communications	6,9	100,0	100,8	0,8	100,0	99,7	-0,3
60-63 Transports terrestres et par conduites	4,4	100,0	100,4	0,4	100,0	99,4	-0,6
64 Postes et télécommunications	2,5	100,0	101,3	1,3	100,0	100,2	0,2
65-74 Activ. financières; assurances, immobilier, autres services aux entreprises	16,5	100,0	101,5	1,5	100,0	100,4	0,4
65 Intermédiation financière	4,1	100,0	102,5	2,5	100,0	101,4	1,4
66 Assurances	1,8	100,0	101,8	1,8	100,0	100,7	0,7
67 Services auxiliaires des activités financières et des services aux entreprises	0,3	100,0	101,0	1,0	100,0	99,9	-0,1
70-74 Immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	10,3	100,0	100,9	0,9	100,0	99,8	-0,2
75 Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	5,2	100,0	101,1	1,1	100,0	100,1	0,1
80/85/90-93 Enseignement; santé et activités sociales; autres services collectifs et personnels	21,2	100,0	101,4	1,4	100,0	100,3	0,3
80 Enseignement	6,1	100,0	102,2	2,2	100,0	101,1	1,1
85 Santé et activités sociales	12,0	100,0	101,1	1,1	100,0	100,0	0,0
90-93 Autres services collectifs et personnels	3,1	100,0	100,9	0,9	100,0	99,9	-0,1
Sexe Hommes	52,4	100,0	101,1	1,1	100,0	100,1	0,1
Femmes	47,6	100,0	101,3	1,3	100,0	100,2	0,2

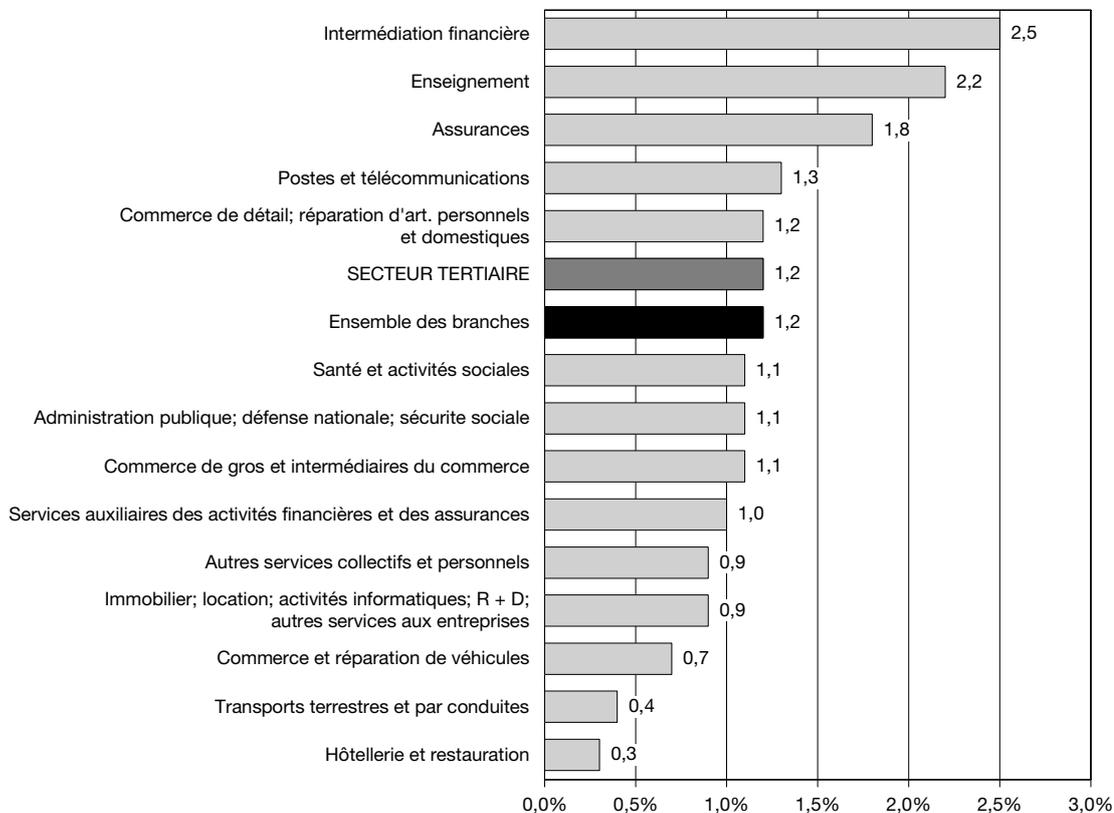
Composantes du salaire: salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13ème salaire.
Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

Source : OFS, à partir des données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA)

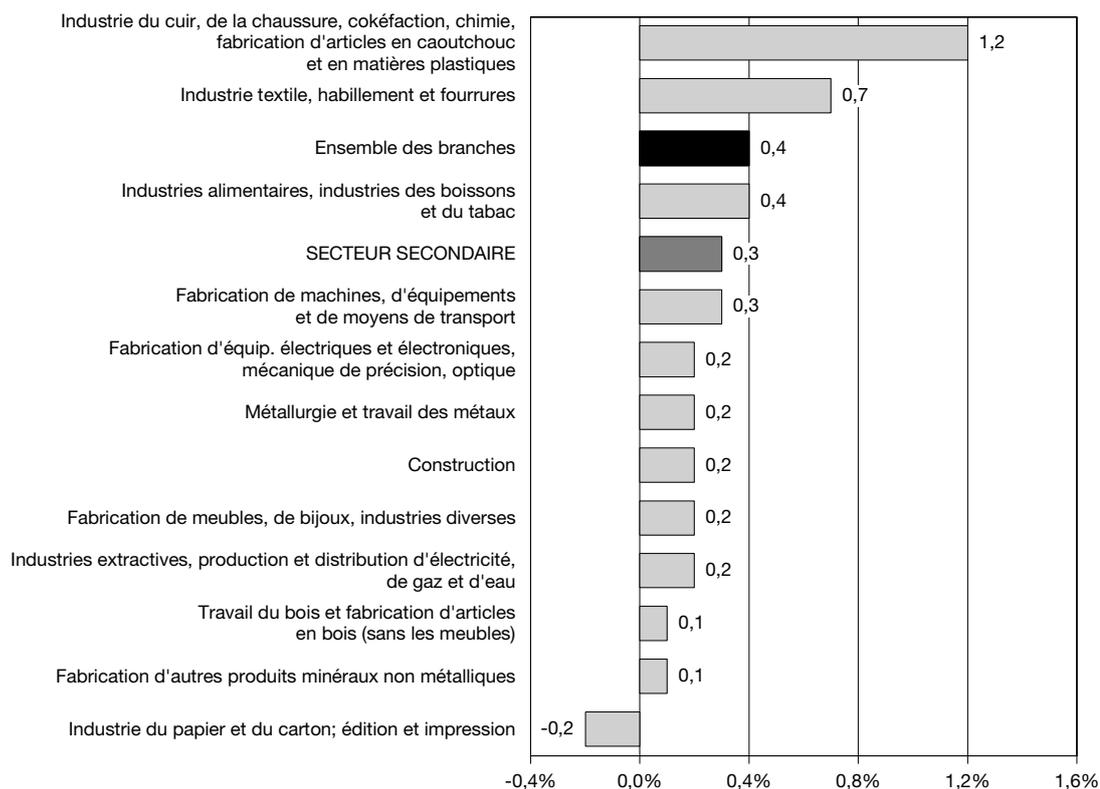
G1.1 Evolution des salaires nominaux 2006 par branche économique dans le secteur secondaire: variation en % par rapport à 2005



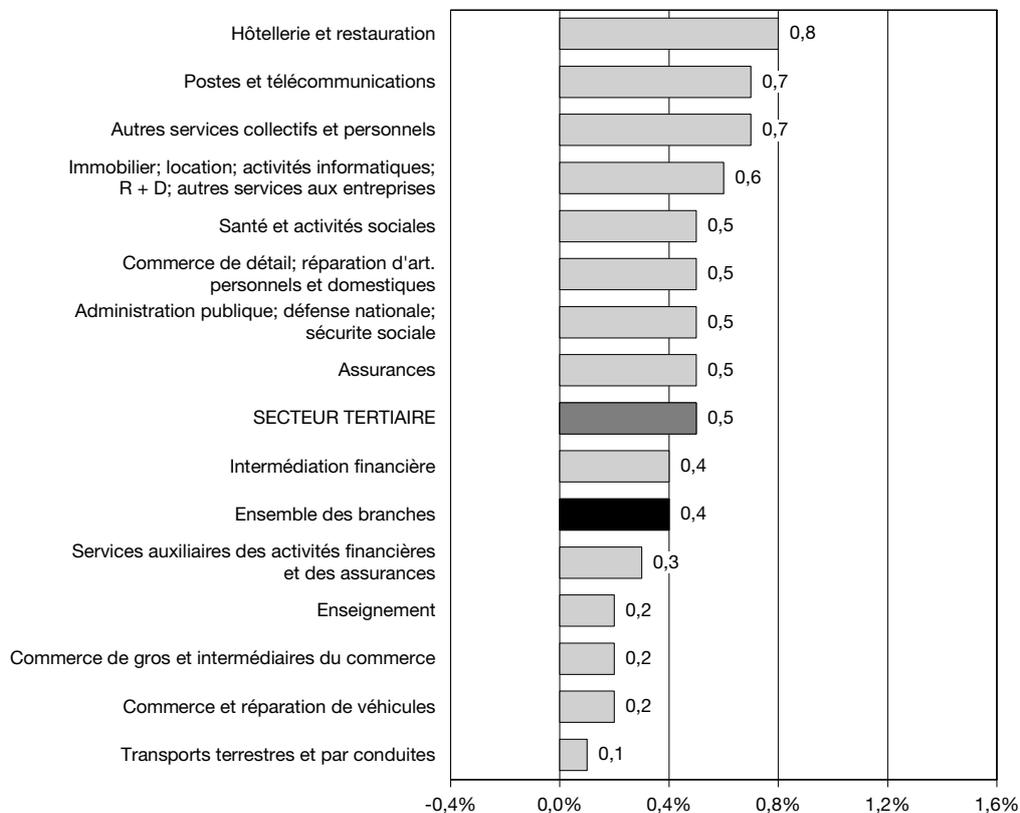
G1.2 Evolution des salaires nominaux 2006 par branche économique dans le secteur tertiaire: variation en % par rapport à 2005



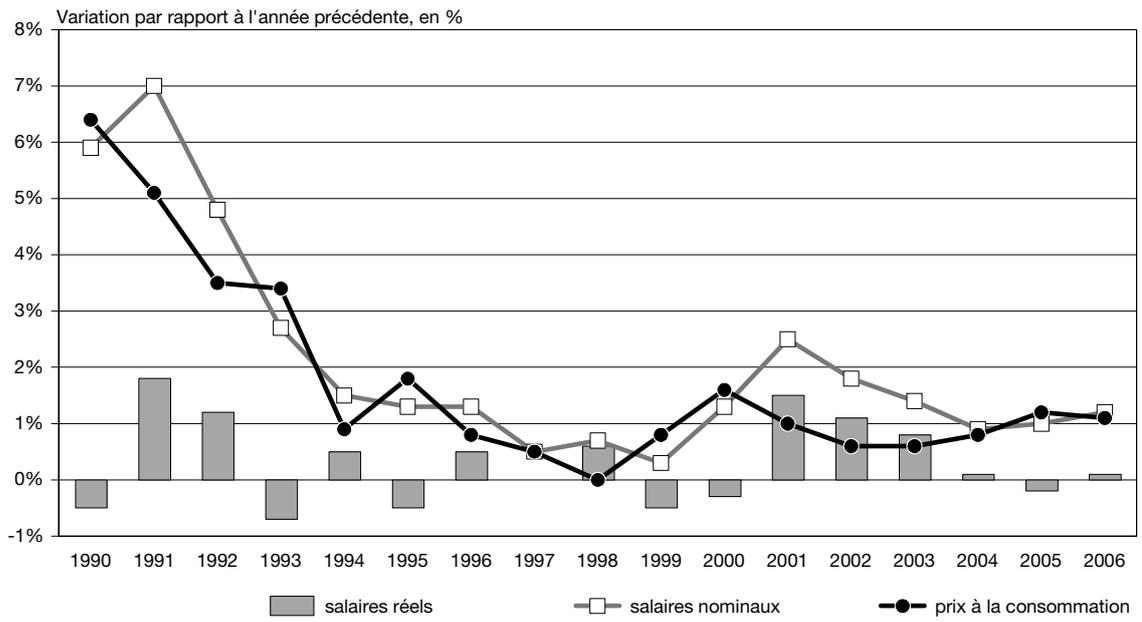
G2.1 Evolution des salaires réels de 2001 à 2006 par branche économique dans le secteur secondaire: accroissement annuel moyen en %



G2.2 Evolution des salaires réels de 2001 à 2006 par branche économique dans le secteur tertiaire: accroissement annuel moyen en %



G3 Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, de 1990 à 2006



© Office fédéral de la statistique